



## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal se réunira  
dans la salle du conseil de la mairie,  
**le 28 février 2022 à 20h30.**

### **ORDRE DU JOUR**

- 1) Débat portant sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire,
- 2) Délibération fixant les tarifs pour les encarts publicitaires,
- 3) Délibération autorisant le maire à signer une convention avec la mairie d'Eveux pour la participation financière aux repas dans le cadre de l'accueil de loisirs sans hébergement pour l'année 2021,
- 4) Débat d'Orientation Budgétaire,
  - 1) Informations CCPA,
  - 2) Décisions et informations du maire et des adjoints,
  - 3) Comptes-rendus des commissions